

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 21

Artikel: La rolla et lo "gris"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jeune homme avait déclaré au père et ses désirs et son espoir. L'excellent Toby n'avait aucune raison pour s'opposer à l'inclination mutuelle des jeunes gens. Sans être riche, Edward gagnait à l'aide de ses pinceaux de quoi suffire honorablement à l'entretien d'une famille. Son père, M. Weresford, ancien marchand de la cité, s'était retiré du commerce avec une fortune plus que décuplée; c'était un exemple rare du succès rapide des spéculations, tellement rapide même que peu de personnes en avaient pu suivre le progrès. Du reste, Weresford, dont l'humeur était assez brusque et farouche, vivait seul dans un faubourg de Londres, et sans s'inquiéter de ce que faisait son fils, il lui laissait entière liberté; c'était un de ces égoïstes commodes qui ne gênent personne afin de n'être pas gênés eux-mêmes; gens d'une complaisance parfaite pourvu qu'on ne leur demande rien.

Edward pouvait donc courtiser sans obstacle la jolie quakeresse, bien sûr que son père ne s'aviserait jamais de s'opposer à son mariage. La situation du couple amoureux était, comme on le voit, des plus prospères, et l'honnête Toby n'attendait plus, pour fixer le jour de leur bonheur, que la rentrée arriérée de ses fermages: il destinait cet argent aux dépenses extraordinaires de la cérémonie. A cet effet, il se rendit à sa campagne, située à quelques milles de Londres, afin de régler ses affaires. Il ne passa qu'un seul jour hors de sa demeure; et, comme il revenait le soir à cheval, il aperçut à quelque distance un cavalier qui lui barrait la route. Il s'arrêta, incertain s'il poursuivrait ou s'il tournerait bride. Pendant ce temps le cavalier s'était avancé vers lui. Le quaker ne pouvait plus guère songer à s'échapper; il fit donc bonne contenance et remit son cheval au pas. En s'approchant de l'homme qui l'inquiétait, il s'aperçut que celui-ci était masqué, fâcheux augure qui fut bientôt confirmé: l'inconnu montra un pistolet, en dirigea le bout vers le voyageur, et lui demanda sa bourse. Le quaker ne manquait pas de courage, mais, calme par caractère, inoffensif par religion, ne pouvant sans armes résister à un homme armé, il tira de sa poche, avec le plus beau sang-froid, une bourse qui contenait douze guinées. Le voleur la prit, compta les espèces et laissa passer le pauvre diable qui s'en crut quitte et fit prendre le trot à son cheval. Mais le bandit, voyant le peu de résistance qu'on lui avait opposé, et alléché par l'espoir d'un second butin, rejoignit promptement l'honnête Toby, se plaça de nouveau en travers de son chemin, et, faisant reprendre la même direction au pistolet, il lui cria:

— Votre montre!

Le quaker surpris ne s'émut cependant pas le moins du monde: il prit froidement sa montre dans son gousset, regarda l'heure, et remit le bijou entre les mains du voleur en disant:

— Maintenant, je vous en prie, permettez que je rentre au logis, ma fille serait inquiète de mon absence.

— Un instant, répondit le cavalier masqué, de plus en plus enhardi par cette docilité, jurez-moi qu'aucune autre somme...

— Je ne jure jamais.

— Eh bien, affirmez que vous n'avez pas sur vous d'autre argent, et, foi d'honnête voleur, incapable de recourir à la violence en-

vers un homme qui cède de si bonne grâce, je vous laisserai continuer votre route.

Toby réfléchit un moment et secoua la tête.

— Qui que tu sois, dit-il gravement, tu as deviné que je suis un quaker et que je ne saurais trahir la vérité quand il s'agit de ma vie. Ainsi je te déclare que j'ai là, sous la housse de mon cheval, une somme de deux cents livres sterling.

— Deux cents livres sterling! s'écria le voleur dont les yeux brillèrent au travers de son masque.

— Mais si tu es bon, si tu es humain, reprit le pauvre quaker, tu me laisseras cet argent: je vais établir ma fille, et cette somme m'est nécessaire; de longtemps je n'en aurai une semblable à ma disposition. La chère enfant aime son prétendu, il serait bien cruel de retarder leur union: tu as un cœur, tu as aimé peut-être, et tu ne voudras pas commettre cette méchante action.

— Que m'importent ta fille, son amoureux et leur mariage? Moins de paroles et plus de promptitude à l'exécuter! il me faut encore cet argent.

Toby, en soupirant, souleva la housse, prit un sac assez lourd, et le passa lentement à l'homme masqué. Puis il voulut prendre le galop.

— Arrête encore, ami quaker! dit l'autre en mettant la main sur la bride. A peine arrivé, tu iras me dénoncer aux magistrats, c'est dans l'ordre, je n'ai rien à dire; mais il faut que je prenne l'avance sur les poursuites, cette nuit du moins. Ma jument est assez faible, et de plus elle est fatiguée; ton cheval, au contraire, paraît vigoureux, car le poids de ce sac ne le gênait pas; mets pied à terre et donne-moi ta monture, tu prendras la mienne si tu veux.

Il était trop tard pour commencer à résister, quoique ces exigences croissantes fussent de nature à échauffer la bile de l'homme le plus patient. Le bon Toby descendit, et prit avec résignation la mauve haridelle qu'on lui laissait en échange. « Si je l'avais su, se contenta-t-il de penser, je me serais enfui à la première rencontre du coquin, et certes ce n'est pas avec ce coursier-là qu'il m'aurait gagné de vitesse. »

Pendant ce temps l'homme masqué, le remerciant ironiquement de sa complaisance, piqua des deux et disparut.

Avant d'arriver à Londres, le voyageur dépouillé eut le temps de réfléchir à son malheur, au chagrin de ces pauvres jeunes gens qui s'aimaient tant et dont le bonheur allait être ajourné. La somme qu'on lui avait prise était irrévocablement perdue pour lui; aucun moyen de la retrouver ni de reconnaître l'audacieux voleur! Cependant, comme frappé d'une idée subite, il s'arrêta:

— Oui! s'écria-t-il, ce moyen peut me réussir. Si cet homme habite Londres, je parviendrai peut-être à le rejoindre. Le ciel a voulu qu'il fût bien imprudent! Un peu consolé par je ne sais quel espoir, Toby rentra chez lui sans laisser paraître aucun trouble et sans rien dire de son aventure. Il n'alla point chez le magistrat, embrassa sa fille qui ne se doutait de rien, se coucha, et s'endormit, croyant en Dieu.

[La fin au prochain numéro].

La rolla* et lo « gris. »

Vo z'é dza de cein que l'étaï què la rolla. Sédè-vo que l'est qu'on « gris? » Eh bin, l'est on gendarme. L'est dinsé que y'ein a que diont à cliiào sordà dè l'armée « permanente » d'ao canton dè Vaud.

Ora que vo z'é cein de, attiutadè:

On appreinti bolondzi, qu'étaï pè La Sarraz, avai on einvià d'ao diablo d'allà à la rolla; mà ne poivè pas lài allà solet, kà ne savai pas coumeint faillai lài s'ein preindrè, et ni iò faillai allà.

On farceu, po lài fèrè pliési, et po s'amusà, lài fà, on iadzo que lo reincontrè: « Te m'as l'air boun'einfant, et du que t'as tant einvià d'allà à la rolla, lài te vu prào menà; mà n'ein va pas pipà on mot; s'agit pas dè sè laissi accrotsi et lài faut allà à catson, kà c'est dèfeindu. »

L'autro, tot conteint, promet dè n'ein rein derè à nion, et décidont dè lài allà lo deçando né.

Lo deçando né, lo gaillà minè lo petit bolondzi pè derrai lo tsaté dè La Sarraz, et lo fà eintrà dein 'na granta colisse, qu'on sè poivè teni tot drài dedein, et lài baillè on fusi tserdzi d'on petit bliosset dè pudra, justo dè quiet fèrè onna dzeffiàie; lo lài baillè tot armà, avoué lo capuchon su la tsemenà: c'étaï ion dè cliiào fusi avoué quiet on fasai la tserdze ein houit teimps.

— Ora, tins-tè quie, et ne budze pas, se fe ào petit lulu qu'étaï dein l'édhie tant qu'ài dzénào, et quand la rolla vindrà, ne la manqua pas!

Et tandi que l'étaï quie à l'affut, lo farceu va s'affublià d'ài vilhio z'haillons dè carabinieri, avoué d'ài z'épolettès dè mouscatéro, qu'on arai djurà que c'étaï on gendarme, et revint vai la colisse.

— Ah! stu iadzo vo z'accrotsi, se fe ào petit bolondzi. Ao nom dè la loi vo z'arrèto, et vo z'allà veni avoué mè!

Lo petit lulu sè revirè, quand l'out cein, et quand vai « lo gris, » l'ein a z'u tant dè poaire que, sein lo volliài, l'a pèsà su lo gatolion d'ao pétairu, que ma fài lo coup est parti, et, dein cliiào colisse, cein a fé onna débordenàie d'ao tonaire.

Quand lo faux gendarme out lo coup dè fusi, fà état dè s'étadrè lè quatro fai ein l'air ein deseint: « Oh! à Dieu mè reindo! su tià! et ne rebudzè pas. »

Lo petit bolondzi, tot époàiri, sè soo dè dedein la colisse et s'einsauvè tot dépourèint, s'eincotè dein sa tsambra et met onco on bocon dè bou su su lo péclliet, po que nion ne pouèssè eintrà et sè va catsi dèzo lo lèvet.

Vo laisso à peinsà quinna né lo pourro diablo a passà.

Lo leindéman matin, l'out onna fenna que demàoravè dein la méma maison, que fasai onna chetta d'einfai et que tempétavè et disputavè.

* La rolla est le nom patois de la loutre.

— Qu'ài-vo? Janette, lâi fâ onna ve-sena?

— Oh! câisi-vo, Françoise, se le repond, on a tiâ lo gris! et malheu à la tsaravouta que l'a met bas! Et le fasâi dâi sielliâies!

Cé gris étai son tsat que l'avâi trovâ éterti dévânt sa porta.

Ma fâi lo pourro petit compâgnon que sè peinsâvè que le parlâvè dâo gendarme, n'étâi pas à noce, vo z'ein repondo, et n'ousâvè pas sailli dè sa tsambra.

Quand son patron ve que ne vegnâi pas dédjonnâ, lo va criâ; mâ l'autro ne repond rein. Ein guegneint pè lo perte dè la saraille, lo maitrè, que vâi la cliâ ein dedein, lâi criè: « Es-tou moo? » et sè met à rolhî contrè la porta ein deseint: « Se te ne reponds pas, ma fâi, tant pi! y'einforço lo lan! »

Lo petit gaillâ sè décidè à âovri, et quand lo patron lo vâi tot tristo et asse blianc qu'on linsu, lâi fâ:

— Es-tou malâdo?

— Na.

— Et porquî vins-tou pas dédjonnâ?

— N'ouso pas.

— Et porquî?

— C'est que y'é tiâ lo gris.

— Ah bin, t'és on galé lulu et t'ein as fé que de 'na balla!

Et lo maitrè bolondzi sè met à recaffâ à sè teni lo veintro, tandi que sè n'apreinti ne compregnâi pas qu'on pouéssè rirè dè cein.

— Et porquî lâi as-tou tiâ son tsat?

— Coumeint son tsat! n'est pas on tsat que y'é tiâ, c'est lo gendarme.

Stu coup c'est lo maitrè que lâi compregnâi rein.

— Câise-tè fou, lo gendarme! vigno dè lo reincontrâ n'ia pas cinq minutès.

Et sè vouâitovont sein savâi iò l'ein iron, kâ lo maitrè ne savâi rein dè l'affèrè dè la rolla.

Enfin sè sont espliquâ. L'ont comprâi que tot cein n'étâi que 'na granta couë-narda, et s'est trovâ que l'appreinti bolondzi n'avâi tiâ ni on gris, ni l'autro, et cein a fini pè onno rizarda qu'a amusâ totè lè dzeins de La Sarrâz, hormi lo petit bolondzi qu'est restâ mé dè quienzè dzo sein ousâ ressailli. Mâ vo pâodè comptâ que l'a gardâ grandteimps onna deint contrè lo faux gris!

Courses à Zermatt. — Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, très nombreux sont ceux qui ne connaissent pas encore la contrée de Zermatt, cette merveille des Alpes. Aussi constatons-nous avec plaisir — nous qui en sommes revenus, l'année dernière, vraiment enchantés — que les facilités offertes par l'Agence Ruffieux et Ruchonnet, à Lausanne, sont de plus en plus appréciées. En effet, on ne peut guère voyager à meilleur marché et dans des conditions plus agréables, tant ces courses sont consciencieusement organisées. Nous avons, du reste, pu en juger par expérience, et nous croyons être parfaite-

ment d'accord avec tous ceux qui ont eu la bonne chance d'en faire l'essai.

La première de ces courses aura lieu demain 28 courant. Départ en commun à 4 h. 50 du matin. Le retour peut s'effectuer *individuellement* par tous les trains, jusqu'au mardi après-midi. Et il est encore temps; les billets peuvent être pris jusqu'à ce soir.

Ajoutons que quoique ce mode de voyager ne présente aucun inconvénient, même pour les plus difficiles, l'agence susmentionnée délivre aux touristes qui préfèrent voyager seuls, des billets d'excursions valables pour huit jours, également avec coupons d'hôtels à prix modiques. — Ces billets et ces coupons ne sont toutefois pas utilisables en juillet et en août.

Problème de caserne.

Un sergent avait reçu l'ordre de loger 24 hommes, nouvellement enrôlés, dans un bâtiment quadrangulaire contenant neuf chambres. Les hommes devaient être placés de telle façon que le sergent, logé dans la chambre du milieu (lettre S.) pût, en se tournant vers chacune des quatre faces du casernement, trouver neuf de ses soldats sur chaque côté du bâtiment (voir la figure ci-dessous).

Au bout de quelques jours, les soldats demandèrent de pouvoir changer de chambre et se loger comme bon leur semblerait. Le sergent y consentit, à la condition que la consigne fût observée et que le chiffre de neuf hommes se trouvât toujours sur chacun des quatre côtés.

Au milieu de ces changements, quatre hommes quittent le quartier. Le brave sergent constate néanmoins la présence de neuf hommes sur chaque côté. Tout va bien.

Mais voici qu'après minuit ces quatre hommes rentrent au quartier avec quatre camarades d'un autre bataillon auxquels ils ont offert l'hospitalité. Le sergent est donc à la tête en ce moment de 28 hommes au lieu de 24. Chose qui ne le tracasse pas, puisqu'il compte encore neuf hommes par côté.

Bientôt arrivent quatre nouveaux soldats auxquels on avait donné rendez-vous. Ils se logent çà et là avec leurs camarades, et portent ainsi le nombre total à 32.

Ces allées et venues intriguent le sergent, qui procède à un nouveau dénombrement. Tout va bien, car il compte toujours neuf hommes sur chaque côté.

Après cette inspection du sergent, une nouvelle troupe de 4 vient encore rejoindre les camarades. Le bâtiment contient alors 36 hommes, chose de laquelle ne s'aperçoit pas davantage le sergent, qui compte toujours neuf hommes sur chaque côté.

Enfin le malheureux sergent, qui s'était endormi après cette dernière vérification, se réveille en sursaut au milieu de rires formidables: 18 hommes venaient de quitter les chambres!

Flairant quelque mystification, le sergent procède à une sixième inspection. Tout va pour le mieux; les 18 hommes qui restent occupent, malgré le départ de leurs camarades, les quatre côtés réglementaires du bâtiment.

Cette fois le sergent se livre de nouveau au sommeil, convaincu d'avoir tout son monde sous la main. Il y avait pourtant 18 hommes de moins qu'à son avant-dernière ronde, et 6 de moins qu'à sa première.

Un plus malin que lui s'y serait peut-être laissé prendre.

3	3	3
3	S	3
3	3	3

Indiquer les cinq combinaisons différentes imaginées par les soldats pour satisfaire aux exigences du sergent, malgré les changements survenus dans l'effectif.

Solution du problème du 13 mai: 35/47^e de degré. — Ont répondu juste: MM. Perrochon, Bogis-Bossey; — L. Orange, Genève; — Vallotton, Vallorbes; — Jacot, Chaux-de-Fonds; — J. Ogir, à Orbe; — E. Jayet, Lausanne. — La prime est échue à M. Jayet.

C'est aujourd'hui, 27 mai, que s'ouvre le **grand marché aux fleurs et concerts.** Promenade de Derrière-Bourg.

Théâtre. — Demain, troisième représentation du grand succès du jour: **Les 28 jours de Clairette**, opérette en quatre actes.

Boutade.

Dans un hôpital de province le médecin arrive grave et compassé:

— Combien de morts ce matin? dit-il à l'infirmier.

— Neuf, monsieur.

— Diable! J'avais ordonné dix potions hier, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur, mais il y en a un qui n'a pas voulu prendre la sienne.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 103. — De Serbie 3 % à fr. 90. — Bari, à fr. 60. — Barletta, à fr. 47. — Milan 1861, à 39. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,50. — Tabacs serbes, à fr. 12. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — **J. DIND & Co.** Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.